

## Le Harcèlement à l'ère numérique

*Un scénario sur le harcèlement scolaire*

### Description factuelle du scénario

Pendant l'année scolaire précédente et celle en cours, soit pendant près de deux années scolaires, un cas de harcèlement lié à l'ère numérique.

Le garçon de 14 ans a un déficit auditif de plus de 80 dB et le langage, s'il n'est pas induit intensivement, ne survient pas.

Selon l'équipe de médecins qui le suivait dans son école précédente, le garçon est inscrit en première année, en hôtellerie.

Au début de l'année scolaire, la situation de cet élève souffrant d'un handicap est présentée dans des rapports et fiches de contrôle, utilisés par l'équipe de la classe et d'autres intervenants scolaires.

Les enseignants de la classe, le directeur, le psychologue, des associations de bénévoles, l'équipe médicale requise par la loi préparent un rapport pour présenter la situation générale de l'élève.

Dès les premiers mois de l'année scolaire, un acte particulièrement cruel est répété : au moyen d'un téléphone portable, on montre à l'élève des images pornographiques en lui disant qu'il n'aura jamais de fille comme ça en raison de son handicap.

Ses condisciples ajoutent qu'au mieux il trouvera une fille avec un handicap mental.

### Attitude et comportement de l'élève protagoniste

L'élève est dans la première classe du niveau supérieur. Il est confronté à des problèmes de comportement. Les premiers mois, à cause de ses besoins spéciaux, il est harcelé par un groupe de condisciples.

Le garçon ayant plus de liberté que les années précédentes, il essaye à sa façon de s'intégrer au groupe en adoptant un comportement négatif à l'égard de certains, en particulier des filles.

Le garçon heurte souvent ses camarades pourtant habitués au langage grossier ; ces mots semblent beaucoup plus forts venant de lui.

Ses condisciples masculins encouragent cette attitude envers les filles de la classe puis le punissent, souvent en le dénonçant.

### Attitude et comportement des condisciples

La classe compte vingt-sept élèves dont six d'origine étrangère et un en invalidité. Depuis le début de l'année scolaire, les enseignants sont confrontés à un certain nombre d'éléments à surveiller de près en raison de comportements inappropriés. Le conseil de classe approuve une série de sanctions disciplinaires pour attaque verbale, non-respect des règles et infractions répétées, mais la situation ne s'améliore pas beaucoup.

À la fin de l'année scolaire, la première classe fusionne avec une autre à cause du nombre d'élèves qui ne passent pas ou arrêtent et la situation devient très différente : les condisciples changent d'attitude et sont solidaires avec lui, interprètent son vocabulaire et servent de médiateurs.

Project Number 531028-LLP-1-2012-1-IT-KA4-KA4MP

### **Attitude et comportement des enseignants**

Face au comportement des élèves, les professeurs de la classe réfléchissent à des stratégies communes et homogènes, ce qui n'est pas toujours possible. L'équipe d'enseignants de la classe, via le coordinateur, ne peut que recommander de mieux connaître les principaux aspects de la situation. Les enseignants essaient de faire participer les différents acteurs (le directeur et les services sociaux) à cette étape d'identification, mais ce n'est pas toujours possible en raison de difficultés de dialogue entre les acteurs et du manque de moyens financiers et humains.

Les enseignants ne sont pas totalement conscients des événements, ils ne sont souvent informés que par quelques camarades de classe qui ne sont pas directement impliqués, et avec de grandes difficultés relationnelles.

### **Attitude et comportement des parents**

Dans ce cas-ci, l'école tente d'évaluer comment s'adresser aux parents, mais avoir un contact approfondi avec les familles n'est pas toujours aisé.

Chaque nouvelle étape devrait être partagée avec la famille, mais on ne peut organiser des réunions de façon régulière. La famille de l'élève est peut-être au courant, mais les informations sont souvent demandées par la famille elle-même, et souvent celle-ci omet ou cache des détails nécessaires à la compréhension du problème. Les parents se sont aperçus de ce qui se passait, mais ils ne peuvent changer la situation et demandent de l'aide à l'école, lors de séances d'informations et de réunions.

### **Attitude et comportement du directeur**

Le directeur essaye de suivre le cas via ses collaborateurs et reste en contact avec les parties concernées, mais il n'est pas toujours au courant de la situation.

Le directeur ne peut être au courant de tous les problèmes que par le groupe de travail pour les handicaps, pour le harcèlement et le groupe pour les risques à l'école ; la communication entre ces acteurs n'est pas toujours efficace.

Le directeur, dans sa position de dirigeant, essaye aussi d'être en contact avec les familles de façon individuelle quand on le demande, mais il n'est pas toujours possible de contacter la famille pour des entretiens individuels ; dès lors la relation avec la famille a surtout lieu quand l'école doit communiquer des décisions ou d'autres actes formels.

### **Attitude et comportement des autres acteurs**

Les autres acteurs impliqués sont les travailleurs sociaux, associations bénévoles qui collaborent normalement avec l'école. Un psychologue et une équipe médicale opèrent au sein de l'école. Ils travaillent en collaboration avec les enseignants et la famille pour suivre l'évolution des problèmes, mais ils exercent plutôt de façon individuelle, et ne sont donc pas particulièrement impliqués dans le cas.